

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 15/03/2024

Séance du Vendredi 22 Mars 2024

DATE D’AFFICHAGE

LE : 29/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 9

VOTES : 10

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi vingt-deux mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Isabelle PANCHOUT

Délibération : Règlement cantine- périscolaire

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le règlement cantine et périscolaire 2023-2024 en annexe pour approbation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement cantine et périscolaire 2023-2024 annexé à cette délibération.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 22 mars 2024

Le Maire, Héléna MARTINEZ.

Signature du secrétaire de séance, Mme PANCHOUT

